



Commune de ROQUEFIXADE

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 14 avril 2023

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER

Présents : 7

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Votants: 7

Représentés:

Pour: 0

Excusés: Jean-Barthélémy MARIS

Contre: 0

Absents: Marc VALLVE

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Nicolas CONNORD

Objet: Subventions aux associations 2023

Délibération n°: DE_2023_027

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à chacune des associations suivantes :

- Caminarem: 200.00 €
- 1 Kilo d'Cirque : 200.00 €
- Les Amis de Roquefixade : 4 000.00 €
- Sensations Pyrénées Cathares : 200.00 €
- Patrimoine de Roquefixade : 200.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer à chacune des associations les montants indiqués ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER

RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/07/2023 009-210902490-20230414-DE 2023_027-DE